

Pratique filles/garçons, femmes/hommes au sein de notre fédération :

Où en sommes-nous ? ... Quelle évolution possible ?... Comment ?

Note de cadrage pour le groupe de réflexion sur le développement de la pratique féminine au sein de la FFCK

1) Problématique

Les pratiques sportives « aquatiques » (regroupement de aviron, canoë et ski nautique / natation) touche de façon comparable les hommes et les femmes voire avec un pourcentage en faveur des femmes (natation 56%) Statistiques Insee de 2000 à 2009, Participation culturelle et sportive, Insee. Economie et statistique N°423, 2009 et Apprendre avec l'INSEE - La parité hommes - femmes.

La pratique du CK hors champ fédéral touche de façon comparable les hommes et les femmes (étude SOFRES)

Le CK est une activité de plein air, un mode de déplacement doux, permettant une approche originale de la nature et qui, sous la forme d'un loisir, peut facilement être pratiquée de façon similaire par les hommes et les femmes.

Selon des études réalisées en 2003 et 2007, en collaboration avec TNS Soffres pour Horizons experts, intitulées « Synthèse du Nautisme en France, et profils pratiquants Canoë Kayak », le canoë kayak est la seconde activité nautique pratiquée par les femmes (et les hommes) derrière la pratique du bateau moteur (présentation ci jointe),

Par ailleurs, les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer des activités physiques et sportives (48%) et le nombre de femme ne cesse d'augmenter dans notre société, et représente à ce jour 51,4% de la population française.

Pourtant, la place des femmes au sein de la FFCK ne correspond pas à cette réalité. Malgré une augmentation régulière depuis plusieurs années, le nombre de femmes atteint seulement 27,5 % du nombre de licenciés soit moins de 1/3 de celle des hommes. Les femmes sont sous représentées que ce soit aux postes de dirigeants fédéraux, 4 femmes sur 30 Présidents de CRCK (12%) où dans les clubs avec 94 femmes Présidentes sur 682 clubs (14%), comme dans la fonction de Conseiller Technique Sportif (10 femmes sur 67 CTS soit 14%).

Pourquoi la FFCK n'est elle pas le miroir de la société française ?

Pourquoi la pratique au sein de la FFCK ne correspond pas à la réalité de la pratique libre ?

Quels sont les enjeux sociaux, moraux, identitaires, organisationnels et autres... sous jaccents au développement des publics féminins au sein de la FFCK ?

La fédération et ses clubs peuvent-ils devenir plus attractifs ? Comment ?

Afin d'aborder toutes ces problématiques en profondeur, il est décidé de constituer un groupe de travail chargé de mener un regard critique sur les attentes de ce public, sur les services de notre fédération et de formuler des propositions à court, moyen et long terme, dans tous les domaines jugés utiles.

2) Commande

Le groupe de travail devra prioritairement centrer sa réflexion sur les 5 thématiques suivantes :

- **Les conditions d'accueil dans les clubs :**
 - modalités d'accueil et d'attractivité du public féminin dans le club,
 - équipements minimums nécessaires,
 - prestations (animation, activités, méthodes d'enseignement et services) à proposer dans les clubs selon les motivations à définir et les catégories d'âge, le projet de club
 - accession aux fonctions de dirigeantes dans les associations sportives
- **La formation spécifique des cadres (bénévoles et professionnels(les)) :**
 - proportion de femmes s'engageant dans les formations fédérales et d'Etat et points de rupture et ou d'inégalités territoriales,
 - attractivité et valorisation des formations
 - contenus spécifiques des formations à l'encadrement des féminines
 - complémentarité des équipes d'encadrement femme/homme
 - accompagnement des femmes aux fonctions de dirigeantes et officielles (tous territoires, tous niveaux)
- **L'accès au haut niveau et le haut niveau :**
 - Densité des féminines dans les structures du Parcours d'Excellence Sportive (niveau 1 à 3)
 - Détection, admissions et effectifs dans les Pôles (catégories d'âge et suivi des groupes)
 - Présence des femmes dans les équipes d'encadrement
 - Optimisation de l'accompagnement des féminines
 - Même chances de médailles « Prise de conscience et accès aux médailles »
 - Objectifs sportifs : championnes du Monde et Championnes Olympiques

- **L'animation sportive et de loisir :**

Différenciation des groupes d'âge : de 8 à 14 ans, animation sportive et de loisir sur les mêmes fondements d'apprentissage; à partir de 15 ans et jusqu'aux « masters », orientation plus spécifique vers une pratique de compétition et ou de loisir.

Quelque soient les âges, prise en compte du public féminin :

- sur les différents événements (animation, compétition, rassemblement, stage...) en termes d'accueil et d'organisation
- sur les formats de compétition (évolution des règlements) et d'animation (ouverture et adaptation)

- **Le positionnement identitaire de nos activités et la communication :**

- Mise en valeur de la spécificité féminine en CK (communication interne et externe),
- Equité de traitement des résultats obtenus dans l'ensemble des disciplines et modèle féminin de haut niveau à valoriser,
- Formation à la communication avec médias (journaux, TV, Radio),
- Un partenariat spécifique, des actions et ou dotations spécifiques,
- Événementiel féminin,
- Pages spécifiques internet, mise à jour et développement du fond documentaire, photothèque et vidéothèque,
- Suivi et diffusion des chiffres clefs

Pour chacun, il devra :

- définir les principales **attentes du public féminin**,
- analyser la situation existante et en extraire les principaux **points forts et points faibles**,
- formuler des **préconisations** à court, moyen ou long terme.

3) **Organisation**

- **Chef de projet :** Marie Françoise PRIGENT

- **Collaboratrices référentes par ordre des thématiques:** Sandrine PRINET, Sylvaine DELTOUR, Marianne AGULHON, Sabine OLLA et Nathalie GASTINEAU

- **Groupe de pilotage :** Vincent HOHLER, Bernard LALANNE, Cyril FOURNIER, Philippe GRAILLE, Nathalie LATIMIER

- **Moyens financiers :** proposition chef de projet, validation PG.

4) **Rendu**

Rendus par le chef de projet : intermédiaire: vendredi 5 mars

final : vendredi 30 avril